

5 Les apprentis



5.1	Les effectifs des centres de formation d'apprentis : évolution	148
5.2	Les apprentis par région et académie	150
5.3	L'apprentissage dans le second degré professionnel	152
5.4	Les origines scolaires des apprentis du second degré	154
5.5	Les apprentis par spécialité de formation et par sexe	156
5.6	L'apprentissage dans le supérieur	158
5.7	Les apprentis en 2008-2009	160

Présentation

En 2007-2008, la croissance du nombre d'apprentis amorcée en 2004-2005 se poursuit mais de façon moins marquée que l'an passé, pour atteindre un effectif de 425 200. Bien qu'aucun niveau de formation ne soit touché par une baisse de ses effectifs d'apprentis, les évolutions par niveaux de formation sont très différentes [1].

Chaque niveau de formation enregistre une croissance moins soutenue que celle de l'année précédente, excepté pour les formations de niveau I.

Le niveau V reste celui qui attire le plus grand nombre d'apprentis : près de trois apprentis sur cinq y sont scolarisés (239 300 apprentis), bien que ce niveau ait la plus faible croissance (+ 1,7%). 76,5 % des apprentis de ce niveau préparent un CAP. Cette année, le nombre d'apprentis suivant une formation de niveau IV croît de 4,1 % (contre 6,2 % l'année dernière). Cet effectif se répartit entre le baccalauréat professionnel et le brevet professionnel.

Sur l'ensemble du niveau III, le BTS reste la formation la plus choisie et concerne 81,0 % des apprentis de ce niveau.

Les formations du supérieur autre que le BTS accueillent encore peu d'apprentis, mais leurs effectifs ont été multipliés par six en 12 ans. Au niveau II, l'augmentation est principalement le fait de la licence avec l'ouverture en 2000, des licences professionnelles. Au niveau I, les préparations au diplôme d'ingénieur, suivies par les masters restent les plus attractives.

Les filles sont toujours largement minoritaires dans l'apprentissage, dont elles ne représentent que 30 % des effectifs. Toutefois, leur part varie en fonction du niveau de diplôme préparé mais reste relativement stable d'une année à l'autre. Elles représentent 24 % des effectifs de niveau V, 37 % au niveau IV et 41 % au niveau III. Au niveau II, leur proportion atteint les 47 % (moins un point par rapport à l'an passé) et au niveau I, elles ne sont plus que 29 % (plus un point par rapport à l'an passé) [2].

Les centres de formation d'apprentis sont gérés par des organismes privés (50,0 %), des chambres de métiers ou de commerce et d'industrie (28,5 %), des établissements d'enseignement (lycées, universités, sections d'apprentissage) (14,9 %) [3].

Parmi l'ensemble des jeunes âgés de 17 ans, 9,8 % suivent une formation en apprentissage [4].

Source : Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).

→ Pour en savoir plus

Publications

- Dossier, "L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle", Formation et emploi, INSEE- Référence, juin 2009.
- Note d'Information, 08.33.

Définitions

■ **Apprentis.** Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

■ **CPA.** Classe préparatoire à l'apprentissage.

■ **CLIPA.** Classe d'initiation préprofessionnelle par alternance.

■ **Centres de formation d'apprentis (CFA).** Les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère de l'Éducation nationale ou de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ou par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes pour une durée de cinq ans renouvelable. Ainsi les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent : municipalités, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, organismes privés, établissements publics d'enseignement. Un petit nombre de CFA, dits "à convention nationale", sont créés à la suite d'une convention passée avec l'État.

■ **Taux de scolarisation en apprentissage.** Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés en apprentissage par rapport à la population totale du même âge.

■ **Niveau V.** Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel.

■ **Niveau IV.** Préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat professionnel.

■ **Niveau III.** Préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

■ **Niveaux II et I.** Préparation d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

[1] Évolution des effectifs dans les centres de formation d'apprentis (France métropolitaine + DOM)

	1995 1996	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
CAP et autres diplômes niveau V	189 591	187 942	185 843	180 389	176 087	173 263	174 540	177 140	182 417	185 734
BEP	36 129	53 170	52 974	51 244	50 395	47 490	46 467	46 554	48 254	48 604
MC	6 432	7 284	6 516	6 345	6 241	5 242	4 941	5 511	4 720	4 956
BP et autres diplômes niveau IV	25 678	35 326	35 951	36 979	39 198	40 802	42 837	46 197	49 242	50 758
Baccalauréat professionnel	15 632	30 831	33 404	34 317	35 047	35 900	37 112	39 820	42 709	44 995
BTS	12 539	25 497	27 800	28 982	29 639	30 245	31 435	35 345	40 611	45 000
Autres diplômes d'enseignement supérieur	7 511	20 187	23 386	24 672	26 869	29 024	31 656	35 292	39 856	45 115
France métropolitaine + DOM	293 512	360 237	365 874	362 928	363 476	361 966	368 988	385 859	407 809	425 162
CPA/CLIPA	10 409	9 640	10 184	10 300	10 052	9 254	9 771	9 718	9 936	8 547

[2] Répartition des apprentis par niveau de formation et par année en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM)

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Cursus 1 an	Total	% de filles
Niveau V	119 038	101 388	1 107	17 761	239 294	24
Niveau IV	48 169	43 586	877	3 121	95 753	37
Niveau III	28 049	24 471	580	2 477	55 577	41
Niveau II	2 940	3 087	1 062	10 109	17 198	47
Niveau I	5 109	4 334	2 625	5 272	17 340	29
Total	203 305	176 866	6 251	38 740	425 162	30

[3] Répartition des apprentis par niveau et selon l'organisme gestionnaire en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM)

	V	IV	III	II	I	Total
Association mixte consulaire	7 590	2 009	859	309	273	11 040
Chambre d'agriculture	311	265	124	-	-	700
Chambre de commerce et d'industrie	19 503	10 397	10 772	3 532	2 032	46 236
Chambre des métiers	58 349	15 158	1 543	60	-	75 110
CFA résultant d'une convention nationale	2 765	784	394	-	55	3 998
Association organisation professionnelle entreprise groupement	110 626	47 038	30 429	11 105	13 260	212 458
Collectivités locales et territoriales	6 792	1 885	182	-	-	8 859
Établissement public local d'enseignement et formation professionnelle agricole	12 509	6 848	3 705	89	47	23 198
Établissement de formation ou recherche	155	108	1 044	1 144	1 275	3 726
Établissement public local d'enseignement	13 847	7 496	4 145	502	113	26 103
Établissement scolaire privé sous contrat	4 340	1 654	992	180	92	7 258
Section d'apprentissage	963	806	853	277	193	3 092
Groupement d'intérêt public	1 544	1 305	535	-	-	3 384
Total	239 294	95 753	55 577	17 198	17 340	425 162

[4] Taux de scolarisation par âge des apprentis (%) (France métropolitaine + DOM)

Âges	Effectifs apprentis en 2007	Taux de scolarisation en apprentissage en 2006	Taux de scolarisation en apprentissage en 2007
15 ans	13 420	1,5	1,7
16 ans	64 275	7,8	8,0
17 ans	79 805	9,6	9,8
18 ans	68 634	8,1	8,4
19 ans	57 806	6,7	7,0
20 ans	46 145	5,4	5,6
21 ans	35 029	4,0	4,3
22 ans	24 737	2,8	3,1
23 ans	15 905	1,8	2,0
24 ans	9 769	1,1	1,2
25 ans	5 835	0,7	0,7
26 ans et plus	3 812	ns	ns

ns : non significatif.

Remarque : en 2007, un apprenti de 14 ans a été inclus avec ceux ayant 15 ans.

Présentation

La répartition géographique de l'apprentissage, qui est liée à l'environnement économique local (notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes), fait apparaître de grandes disparités régionales.

Tous niveaux de formation confondus, l'apprentissage est fortement développé dans les régions du Sud, du Sud-Ouest et en Île-de-France mais Nantes reste l'académie où le nombre d'apprentis est le plus important, suivie de très près par celle de Versailles. Cette année, les académies de Poitiers, Lille, Montpellier, Paris, Créteil, Reims, de la Corse et de la Martinique connaissent une croissance importante de leurs effectifs d'apprentis, comprise entre 6 % et 9,1 %. À l'inverse, l'académie d'Aix-Marseille perd des apprentis.

L'Île-de-France concentre 17,3 % de l'ensemble des apprentis de France.

Cette année encore, tous les niveaux de formation accueillent un nombre croissant de jeunes.

Définitions

■ **Niveau V.** Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel.

■ **Niveau IV.** Préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat professionnel.

■ **Niveau III.** Préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

■ **Niveaux II et I.** Préparation d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

Source : Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).

→ Pour en savoir plus

Publications

- Dossier, "L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle", Formation et emploi, INSEE- Référence, juin 2009.
- Note d'Information, 08.33.

[1] Effectifs des centres de formation d'apprentis par région, académie et niveau de formation en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM)

Régions	Académies	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Total	Rappel 2006-2007
Alsace	Strasbourg	8 842	3 223	1 982	456	256	14 759	14 063
Aquitaine	Bordeaux	11 557	3 424	1 815	432	517	17 745	17 548
Auvergne	Clermont-Ferrand	5 727	2 012	487	288	245	8 759	8 324
Basse-Normandie	Caen	7 317	2 329	816	223	259	10 944	10 565
Bourgogne	Dijon	8 024	2 693	1 123	152	201	12 193	11 759
Bretagne	Rennes	11 394	4 328	1 775	517	526	18 540	18 105
Centre	Orléans-Tours	12 085	4 385	2 382	322	320	19 494	18 583
Champagne-Ardenne	Reims	5 802	1 898	666	377	152	8 895	8 361
Corse	Corse	1 332	225	117	30	2	1 706	1 564
Franche-Comté	Besançon	5 501	2 387	1 888	127	144	10 047	9 607
Haute-Normandie	Rouen	8 789	3 367	1 692	654	643	15 145	14 659
Île-de-France	Créteil	10 985	3 565	3 026	1 681	1 958	21 215	20 010
	Paris	7 457	4 318	5 018	3 439	2 090	22 322	21 117
	Versailles	11 951	5 791	5 669	2 955	3 812	30 178	28 315
	Total Île-de-France	30 393	13 674	13 713	8 075	7 860	73 715	69 442
Languedoc-Roussillon	Montpellier	9 438	2 984	1 352	473	370	14 617	13 779
Limousin	Limoges	2 469	1 070	289	86	65	3 979	3 789
Lorraine	Nancy-Metz	9 816	4 324	2 337	439	181	17 097	16 458
Midi-Pyrénées	Toulouse	10 518	3 683	2 195	535	495	17 426	16 658
Nord - Pas-de-Calais	Lille	10 846	5 122	2 623	403	1 040	20 034	18 774
Pays de la Loire	Nantes	17 390	8 453	4 033	360	576	30 812	30 293
Picardie	Amiens	7 363	2 813	1 645	452	371	12 644	12 189
Poitou-Charentes	Poitiers	8 703	3 518	1 790	249	364	14 624	13 506
Provence-Alpes- Côte d'Azur (PACA)	Aix-Marseille	12 003	4 925	2 454	527	744	20 653	20 890
	Nice	8 781	2 526	1 195	359	361	13 222	13 018
	Total PACA	20 784	7 451	3 649	886	1 105	33 875	33 908
Rhône-Alpes	Grenoble	10 240	5 094	2 507	613	446	18 900	18 190
	Lyon	9 733	5 812	3 945	975	1 198	21 663	20 584
	Total Rhône-Alpes	19 973	10 906	6 452	1 588	1 644	40 563	38 774
Total France métropolitaine		234 063	94 269	54 821	17 124	17 336	417 613	400 708
Guadeloupe	Guadeloupe	924	196	226	-	-	1 346	1 030 (1)
Guyane	Guyane	202	10	-	-	-	212	228
Martinique	Martinique	1 354	318	255	12	-	1 939	1 827
La Réunion	La Réunion	2 751	960	275	62	4	4 052	4 016
Total DOM		5 231	1 484	756	74	4	7 549	7 101
Total France métropolitaine + DOM		239 294	95 753	55 577	17 198	17 340	425 162	407 809

(1) Un CFA en grève n'a pas transmis l'ensemble de ses données.

Présentation

Le poids de l'apprentissage par rapport aux formations scolaires du second degré (niveaux V et IV) est très variable selon les académies et les niveaux de formation.

L'apprentissage représente aujourd'hui 29,3 % de l'ensemble des formations du second degré. Son poids varie (DOM mis à part) pour le niveau V de 17,5 % dans l'académie de Lille à 39,9 % dans l'académie de Corse, et pour le niveau IV de 18,7 % dans l'académie de Créteil à 44,2 % dans l'académie de Paris.

Ainsi au niveau V, 16 académies se situent au-dessus de la moyenne nationale qui est de 29,1 %. Au niveau IV, 13 académies se situent au-dessus de la moyenne nationale qui est de 29,9 %. La diversité observée d'une académie à l'autre, pour un niveau de formation donné traduit un engagement régional différent en matière de développement de l'apprentissage.

Définitions

■ Champ :

- **second cycle professionnel** : les élèves dans des établissements du second degré public et privé préparant un CAP en 1, 2 ou 3 ans, un BEP en 1 ou 2 ans, une mention complémentaire pour le niveau V. Pour le niveau IV, les élèves préparant un baccalauréat professionnel ou un brevet des métiers d'arts en 1, 2 ou 3 ans ;
- **apprentis** : les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de niveau V (CAP, BEP, MC ou autres diplômes de niveau V) ou de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet de maîtrise ou autres de diplômes de niveau IV) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant formation en entreprise et des enseignements dispensés en centre de formation d'apprentis.

Source : Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).

→ Pour en savoir plus

Publications

- Dossier, "L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle", Formation et emploi, INSEE- Référence, juin 2009.
- Note d'Information, 08.33.

[1] Poids de l'apprentissage sur l'ensemble du second cycle professionnel par région et académie en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM)

Régions	Académies	Effectifs du second cycle professionnel				Poids de l'apprentissage (1)	
		Statut scolaire		Statut apprenti		Niveau V	Niveau IV
		Niveau V (CAP/ BEP/MC)	Niveau IV (bac pro/ BMA)	Niveau V (CAP/BEP /MC)	Niveau IV (bac pro /BMA)		
Alsace	Strasbourg	14 902	5 380	8 842	3 223	37,2	37,5
Aquitaine	Bordeaux	27 255	11 329	11 557	3 424	29,8	23,2
Auvergne	Clermont-Ferrand	10 805	5 083	5 727	2 012	34,6	28,4
Basse-Normandie	Caen	14 873	5 699	7 317	2 329	33,0	29,0
Bourgogne	Dijon	14 412	5 626	8 024	2 693	35,8	32,4
Bretagne	Rennes	28 191	12 144	11 394	4 328	28,8	26,3
Centre	Orléans-Tours	20 305	7 768	12 085	4 385	37,3	36,1
Champagne-Ardenne	Reims	14 081	5 560	5 802	1 898	29,2	25,4
Corse	Corse	2 009	688	1 332	225	39,9	24,6
Franche-Comté	Besançon	11 783	4 568	5 501	2 387	31,8	34,3
Guadeloupe	Guadeloupe	7 490	2 581	924	196	11,0	7,1
Guyane	Guyane	3 785	825	202	10	5,1	1,2
Haute-Normandie	Rouen	17 665	6 786	8 789	3 367	33,2	33,2
Île-de-France	Créteil	34 749	15 472	10 985	3 565	24,0	18,7
	Paris	13 542	5 446	7 457	4 318	35,5	44,2
	Versailles	36 278	19 834	11 951	5 791	24,8	22,6
	Total Île-de-France	84 569	40 752	30 393	13 674	26,4	25,1
Languedoc-Roussillon	Montpellier	23 266	8 140	9 438	2 984	28,9	26,8
Limousin	Limoges	6 307	2 611	2 469	1 070	28,1	29,1
Lorraine	Nancy-Metz	24 035	8 863	9 816	4 324	29,0	32,8
Martinique	Martinique	6 682	2 333	1 354	318	16,8	12,0
Midi-Pyrénées	Toulouse	23 447	8 910	10 518	3 683	31,0	29,2
Nord - Pas-de-Calais	Lille	51 120	16 904	10 846	5 122	17,5	23,3
Pays de la Loire	Nantes	31 340	12 385	17 390	8 453	35,7	40,6
Picardie	Amiens	21 937	6 796	7 363	2 813	25,1	29,3
Poitou-Charentes	Poitiers	14 677	5 662	8 703	3 518	37,2	38,3
Provence-Alpes- Côte d'Azur (PACA)	Aix-Marseille	25 693	9 343	12 003	4 925	31,8	34,5
	Nice	14 373	5 290	8 781	2 526	37,9	32,3
	Total PACA	40 066	14 633	20 784	7 451	34,2	33,7
La Réunion	La Réunion	13 563	3 872	2 751	960	16,9	19,9
Rhône-Alpes	Grenoble	27 803	8 956	10 240	5 094	26,9	36,3
	Lyon	26 736	9 661	9 733	5 812	26,7	37,6
	Total Rhône-Alpes	54 539	18 617	19 973	10 906	26,8	36,9
Total France métropolitaine + DOM		583 104	224 515	239 294	95 753	29,1	29,9

(1) Apprentis/ensemble du second cycle professionnel (%).

Présentation

En 2007-2008, 65,8 % des apprentis inscrits en première année d'apprentissage de niveau IV ou V arrivent du système scolaire. Cette proportion continue à baisser (68,7 % en 2006-2007).

Parmi les apprentis inscrits en première année de formation de niveau V (CAP, BEP, MC...) 45,8 % arrivent en apprentissage après une classe de troisième. Cette année encore, le nombre d'apprentis entrant sans avoir atteint la classe de troisième est en baisse de 1,6 point.

En ce qui concerne les apprentis inscrits en formation de niveau IV, la plupart sont issus d'une formation de niveau V sous statut apprenti (47,5 %) ou du second cycle professionnel sous statut scolaire (29,5 %).

23,7 % des apprentis préparant en 2007-2008 un diplôme de niveaux IV ou V, suivaient déjà une formation en apprentissage l'année précédente. Cette proportion est beaucoup plus élevée pour les apprentis en première année de formation de niveau IV dont 50,4 % étaient en apprentissage l'année précédente. Ceci montre que l'apprentissage est une filière professionnelle à part entière associant formation et emploi, aux côtés des filières sous statut scolaire.

Définitions

- **BEP.** Brevet d'études professionnelles.
- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.
- **CFA.** Centre de formations d'apprentis.
- **CPA.** Classe préparatoire à l'apprentissage. Les classes préparatoires à l'apprentissage peuvent être implantées dans un collège ou un lycée professionnel, ou être annexées à un CFA.
- **CLIPA.** Classe d'initiation préprofessionnelle par alternance. Ces classes peuvent être implantées dans un collège ou un lycée professionnel, ou être annexées à un CFA.
- **MC.** Mention complémentaire.

Source : Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).

→ Pour en savoir plus

Publications

- Dossier, "L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle", Formation et emploi, INSEE- Référence, juin 2009.
- Note d'Information, 08.33.

[1] Situation des apprentis de première année en 2007-2008 (cursus 2 et 3 ans) (France métropolitaine + DOM)

Situation en 2006-2007	Niveau V		Année 2007-2008 Niveau IV		Total niveaux V et IV	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Scolaires						
Cinquième, quatrième, enseignement spécial	7 873	6,6	22	0,0	7 895	4,7
Troisième	54 493	45,8	252	0,5	54 745	32,7
CPA / CLIPA	6 923	5,8	18	0,0	6 941	4,2
Second cycle professionnel	12 503	10,5	14 200	29,5	26 703	16,0
Second cycle général et technologique	7 788	6,5	3 623	7,5	11 411	6,8
Autres scolaires	554	0,5	151	0,3	705	0,4
Supérieur	501	0,4	1 191	2,5	1 692	1,0
Total origines scolaires	90 635	76,1	19 457	40,4	110 092	65,8
Apprentis						
Niveau V	14 886	12,5	22 886	47,5	37 772	22,6
Niveau IV	424	0,4	1 246	2,6	1 670	1,0
Niveau III	70	0,1	147	0,3	217	0,1
Supérieurs	4	0,0	3	0,0	7	0,0
Total origines apprentissage	15 384	12,9	24 282	50,4	39 666	23,7
Ni scolaire, ni apprentis	6 088	5,1	2 930	6,1	9 018	5,4
Origine inconnue	6 931	5,8	1 500	3,1	8 431	5,0
Ensemble	119 038	100,0	48 169	100,0	167 207	100,0

Lecture - 47,5 % des apprentis de niveau IV de première année étaient l'année précédente en apprentissage de niveau V.

Présentation

En 2007-2008, l'apprentissage en France métropolitaine et dans les DOM, tous niveaux de formation confondus, reste orienté vers les domaines technico-professionnels de la production (60,8 %).

Cela est principalement dû aux effectifs importants d'apprentis en niveau V qui préparent, pour plus des deux tiers d'entre eux (71,9 %), leur diplôme dans ces domaines. Les effectifs les plus importants se concentrent dans les industries mécaniques, de transformation, le génie civil et la construction. Les domaines technico-professionnels de la production sont à dominance fortement masculine puisque plus de 93,0 % de ces apprentis sont des garçons.

Les filles sont majoritaires, en revanche, dans les formations relevant du domaine des services aux personnes et du domaine des échanges et gestion.

Les formations de niveau IV relevant des domaines technico-professionnels de la production concentrent elles aussi un grand nombre d'apprentis (55,7 %).

Les formations relevant du domaine des échanges et gestion regroupent 41,9 % des apprentis préparant un diplôme de niveau III, plus particulièrement dans les spécialités du commerce et de la vente, comptabilité, gestion.

Les apprentis suivant une formation de niveau II relèvent en grande partie des domaines technico-professionnels des services (78,6 %). À l'inverse, ceux préparant une formation de niveau I, pour la plupart d'entre eux un diplôme d'ingénieur, relèvent principalement des domaines technico-professionnels de la production (51,3 %).

Ces spécificités en termes de spécialités expliquent en partie les parts des filles à ces différents niveaux, plus nombreuses dans les spécialités relevant des domaines des services. Ainsi, la part des filles est plus élevée au niveau II et plus faible au niveau I, mais cette dernière est en augmentation (29,4 % en 2007-2008 contre 28,0 % en 2006-2007).

Source : Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).

→ Pour en savoir plus

Publications

- Dossier, "L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle", Formation et emploi, INSEE- Référence, juin 2009.
- Note d'Information, 08.33.

Définitions

■ **Spécialités de formations.** La nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 17, dit des "domaines de spécialités".

■ **Niveau V.** Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel.

■ **Niveau IV.** Préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat.

■ **Niveau III.** Préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

■ **Niveaux II et I.** Préparation d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire ou équivalent.

[1] Effectifs des apprentis par domaine de spécialité et par niveau de formation en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM)

Domaines de spécialité	Niveau V			Niveau IV			Niveau III		
	Effectifs	Dont filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Dont filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Dont filles (%)	Répartition (%)
11 Mathématiques et sciences	-	-	-	-	-	-	233	46,4	0,4
12 Sciences humaines et droit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 Lettres et arts	-	-	-	31	48,4	0,0	28	50,0	0,1
Domaines disciplinaires	-	-	-	31	48,4	0,0	261	46,7	0,5
20 Spécialités pluritechnologiques de la production	13	7,7	0,0	757	7,0	0,8	6 212	4,3	11,2
21 Agriculture, pêche, forêt	15 389	14,8	6,4	8 417	17,2	8,8	4 488	24,7	8,1
22 Transformations	51 318	14,2	21,4	9 925	11,7	10,4	2 576	28,2	4,6
23 Génie civil, constructions, bois	60 187	2,3	25,2	11 240	4,8	11,7	1 941	9,8	3,5
24 Matériaux souples	821	54,7	0,3	245	81,6	0,3	67	83,6	0,1
25 Mécanique, électricité, électronique	44 208	1,5	18,5	22 739	2,0	23,7	5 908	3,5	10,6
Domaines technico-professionnels de la production	171 936	7,0	71,9	53 323	7,3	55,7	21 192	12,0	38,1
30 Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31 Échanges et gestion	27 278	66,6	11,4	12 865	60,6	13,4	23 275	59,0	41,9
32 Communication et information	1 931	41,0	0,8	2 349	67,4	2,5	5 524	56,8	9,9
33 Services aux personnes	37 342	71,9	15,6	26 674	81,6	27,9	4 591	71,0	8,3
34 Services à la collectivité	807	40,9	0,3	511	25,4	0,5	734	34,5	1,3
Domaines technico-professionnels des services	67 358	68,5	28,1	42 399	26,2	44,3	34 124	59,7	61,4
Total	239 294	24,3	100,0	95 753	36,7	100,0	55 577	41,5	100,0

Domaines de spécialité	Niveau II			Niveau I			Ensemble		
	Effectifs	Dont filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Dont filles (%)	Répartition (%)	Effectifs totaux	Dont filles (%)	Répartition (%)
11 Mathématiques et sciences	60	41,7	0,3	324	39,2	1,9	617	42,1	0,1
12 Sciences humaines et droit	275	54,9	1,6	383	68,7	2,2	658	62,9	0,2
13 Lettres et arts	-	-	0,0	52	88,5	0,3	111	67,6	0,0
Domaines disciplinaires	335	52,5	1,9	759	57,4	4,4	1 386	54,0	0,3
20 Spécialités pluritechnologiques de la production	1 300	20,9	7,6	2 630	13,6	15,2	10 912	8,7	2,6
21 Agriculture, pêche, forêt	181	20,4	1,1	418	35,2	2,4	28 893	17,4	6,8
22 Transformations	1 038	51,3	6,0	756	46,0	4,4	65 613	15,3	15,4
23 Génie civil, constructions, bois	249	18,5	1,4	806	12,5	4,6	74 423	3,0	17,5
24 Matériaux souples	56	85,7	0,3	109	51,4	0,6	1 298	66,2	0,3
25 Mécanique, électricité, électronique	515	7,2	3,0	4 178	8,3	24,1	77 548	2,2	18,2
Domaines technico-professionnels de la production	3 339	29,1	19,4	8 897	15,3	51,3	258 687	8,1	60,8
30 Spécialités plurivalentes des services	30	40,0	0,2	15	20,0	0,1	45	33,3	0,0
31 Échanges et gestion	11 005	55,5	64,0	4 538	56,6	26,2	78 961	61,2	18,6
32 Communication et information	1 838	24,5	10,7	2 525	14,7	14,6	14 167	44,7	3,3
33 Services aux personnes	419	65,4	2,4	207	72,0	1,2	69 233	75,5	16,3
34 Services à la collectivité	232	43,5	1,3	399	51,6	2,3	2 683	38,0	0,6
Domaines technico-professionnels des services	13 524	51,3	78,6	7 684	42,9	44,3	165 089	65,4	38,8
Total	17 198	47,1	100,0	17 340	29,4	100,0	425 162	30,5	100,0

Présentation

Poursuivant la tendance observée depuis 1993, l'apprentissage continue de se développer dans l'enseignement supérieur. En 2007-2008, 90 100 jeunes ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, soit une hausse de près de 12,0 % par rapport à l'année précédente. Le BTS occupe toujours une place prépondérante, puisqu'il regroupe encore 49,9 % des apprentis du supérieur, mais leur part est en diminution.

Les préparations au DUT poursuivent la tendance de croissance de leurs effectifs amorcée il y a deux ans.

Quant aux effectifs d'apprentis préparant une licence ou un master, ils sont toujours en progression.

9 100 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur (contre 7 900 l'an passé), surtout dans les spécialités de la mécanique, des technologies industrielles et de l'électricité, électronique, ce qui explique en partie le faible taux de féminisation de ces formations (14,7 % de filles), mais cela a tendance à évoluer (+ 2 points par rapport à l'an passé).

Les autres effectifs se répartissent entre des diplômes très variés, essentiellement dans le secteur du commerce, vente, comptabilité, gestion [1].

50,9 % des jeunes inscrits en niveau III par apprentissage sont issus d'une terminale de lycée ; la part de ceux venant de terminale générale comme celle des jeunes venant de terminale professionnelle ou de terminale technologique et agricole sont en légère diminution. Ils sont beaucoup moins nombreux (13,2 %) à intégrer une formation de niveau III, par apprentissage après un parcours dans un autre cursus du supérieur. Cette année, le nombre de jeunes inscrits dans ce niveau de formation et déjà apprentis l'an passé a augmenté de 2,3 points (18,0%) [2].

34,7 % des jeunes préparant un diplôme d'ingénieur par apprentissage poursuivaient des études en IUT l'année précédente (diminution de 4,3 points par rapport à l'an passé), 16,2 % suivaient déjà une formation par apprentissage (+ 4,0 points par rapport à l'année précédente) [3].

Concernant les jeunes en première année de niveaux I ou II (hors ingénieurs), 31,5 % étaient déjà sous ce statut en 2006-2007 ; cette part est en augmentation [4].

Source : Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA).

→ Pour en savoir plus

Publications

- Dossier, "L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle", Formation et emploi, INSEE- Référence, juin 2009.
- Note d'Information, 08.33.

Définitions

■ Structures juridiques des CFA du supérieur.

Pour la plupart des formations autres que le BTS, des CFA ont été créés, avec différents types de structures :

- soit l'université est seul organisme gestionnaire ;
- soit l'organisme gestionnaire est une association-loi 1901 où coopèrent des établissements d'enseignement supérieur et des organismes professionnels ou des entreprises ;
- soit une branche professionnelle, une entreprise ou une chambre consulaire passe une convention avec une université à laquelle elle sous-traite tout ou partie de la formation assurée dans le CFA qu'elle gère.

■ BTS. Brevet de technicien supérieur.

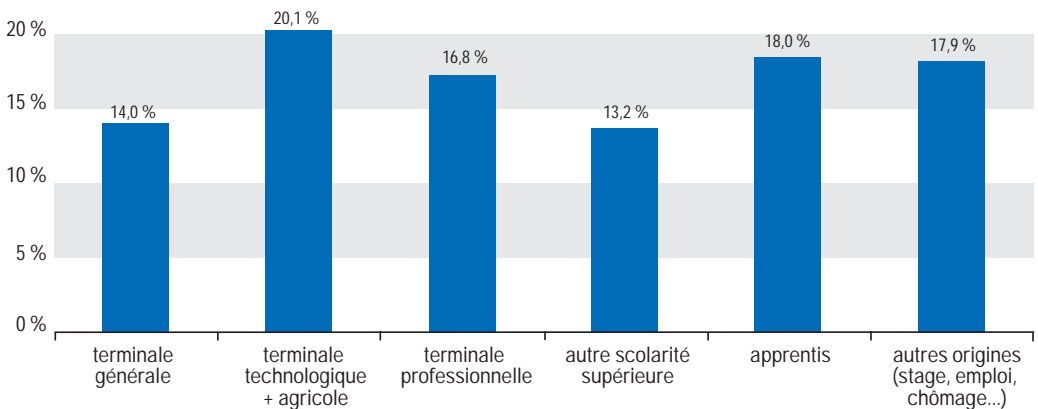
■ DUT. Diplôme universitaire de technologie.

L'apprentissage dans le supérieur

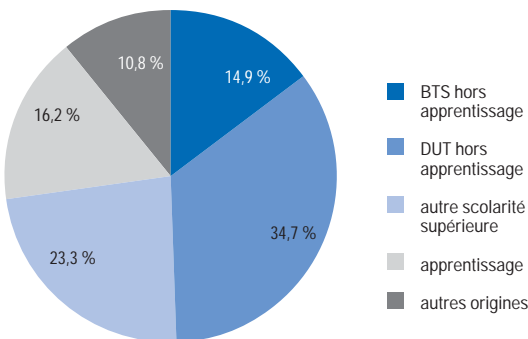
[1] Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

	1995 1996	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
BTS/BTSA	12 539	25 497	27 800	28 982	29 639	30 245	31 435	35 345	40 611	45 000
DUT	2 067	3 702	4 285	4 490	4 397	4 325	4 188	4 717	5 157	5 552
Autres diplômes et certifications de niveau III	667	3 308	3 468	3 762	3 715	3 647	3 937	4 171	4 548	5 025
Total niveau III	15 273	32 507	35 553	37 234	37 751	38 217	39 560	44 233	50 316	55 577
Licence	56	411	692	1 298	2 203	3 004	3 945	5 392	7 129	8 580
Maîtrise	577	1 572	1 837	2 031	2 034	2 068	1 989	1 489	861	339
Autres niveau II	2 196	5 797	6 919	6 239	7 006	7 602	8 190	8 182	8 471	8 279
Total niveau II	2 829	7 780	9 448	9 568	11 243	12 674	14 124	15 063	16 461	17 198
Diplômes ingénieurs	1 734	4 171	4 644	5 086	5 514	6 218	6 631	7 153	7 891	9 147
DESS	193	941	1 162	1 461	1 614	1 772	1 464	411	0	0
Master	-	-	-	-	-	11	848	3 168	4 744	6 335
Autres niveau I	21	285	379	305	386	377	464	609	1 055	1 858
Total niveau I	1 948	5 397	6 185	6 852	7 514	8 378	9 407	11 341	13 690	17 340
Total apprentis enseignement supérieur	20 050	45 684	51 186	53 654	56 508	59 269	63 091	70 637	80 467	90 115

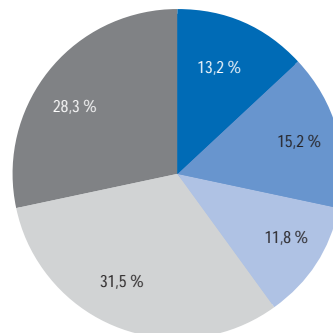
[2] Origine des apprentis de première année du niveau III en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM)



[3] Origine des apprentis ingénieurs en première année en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM)



[4] Origine des apprentis de niveaux II et I (hors ingénieurs) en première année en 2007-2008 (France métropolitaine + DOM)



Présentation

Les CFA sous contrôle pédagogique du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Selon les résultats provisoires issus d'enquêtes rapides, au cours de l'année scolaire 2008-2009, 407 400 jeunes sont en formation dans les centres de formation d'apprentis de la métropole et des DOM (apprentis, CPA, CLIPA et jeunes sous contrat de professionnalisation) et 2 600 en section d'apprentissage [1].

Les effectifs d'apprentis semblent se stabiliser.

Les effectifs des formations de niveau V diminuent : 217 200 apprentis préparent un diplôme CAP/BEP ou une certification. La part de ceux préparant un diplôme de ce niveau dans l'ensemble des apprentis, continue de se réduire : 55,3 % des effectifs contre 57,0 % en 2007 [2].

La diminution du poids du niveau V est liée au développement de l'apprentissage aux niveaux supérieurs et équivalents au baccalauréat.

Le nombre d'apprentis préparant un diplôme de niveau IV stagne (+ 0,4 %). Les effectifs d'apprentis préparant un baccalauréat professionnel augmentent de 4,0 %, les formations aux brevets professionnels et certifications baissent de 2,8 %. Pour le niveau III, le nombre d'apprentis augmente de 1,6 % par rapport à l'année précédente, avec une augmentation de 1,6 % des effectifs préparant un BTS et de 1,4 % de ceux préparant un DUT ou une certification de niveau III. Les niveaux II et I gagnent 14,4 % (contre 12,8 % l'année précédente). Cette augmentation est due au développement des préparations au diplôme d'ingénieur, à la licence professionnelle et aux masters professionnels.

Selon les régions, le développement de l'apprentissage est inégal. Cette année, 15 académies voient leurs effectifs d'apprentis augmenter.

Les CFA sous contrôle pédagogique du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche accueillent, eux, un effectif d'apprentis en stagnation (33 784, soit 1,4 % de plus que l'an passé).

Sources

- CFA "éducation" : enquête n° 10 (Enquête rapide sur les effectifs en CFA de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale - résultats provisoires au 31 décembre 2008).
- CFA "agriculture" : prévisions réalisées en septembre 2008.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note interne, n° 2009-28.

Définitions

■ **Les apprentis** sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

■ **CFA.** Centre de formation d'apprentis.

■ **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.

■ **BEP.** Brevet d'études professionnelles.

■ **BPA.** Brevet professionnel agricole.

■ **CAPA.** Certificat d'aptitude professionnelle agricole.

■ **BEPA.** Brevet d'études professionnelles agricoles.

■ **MC.** Mention complémentaire.

■ **BTS.** Brevet de technicien supérieur.

■ **BTSA.** Brevet de technicien supérieur agricole.

■ **DUT.** Diplôme universitaire de technologie.

■ **Champ de l'enquête.** Ensemble des apprentis, y compris les CFA "agriculture".

Remarque : Cette année, des modifications sur l'enquête n° 10 ont été réalisées et ont permis de supprimer les doubles comptes. Les autres années, cette opération étant impossible, les effectifs obtenus étaient surestimés.

[1] Effectifs des apprentis par région et académie en 2008-2009 (résultats provisoires) Résultat de l'enquête rapide au 31 décembre 2008

		Sous contrôle pédagogique de l'Éducation nationale				Apprentis dans les CFA agricoles		Total
		Apprentis en CFA	CPA/CLIPA en CFA	Contrats de prof. en CFA	Sections appren.			
Alsace	Strasbourg	14 339	-	419	-	883	15 641	
Aquitaine	Bordeaux	16 336	27	-	514	2 020	18 897	
Auvergne	Clermont-Ferrand	7 846	47	99	-	1 012	9 004	
Basse-Normandie	Caen	9 838	105	261	-	1 265	11 469	
Bourgogne	Dijon	10 771	298	667	-	1 479	13 215	
Bretagne	Rennes	17 002	147	931	72	1 792	19 944	
Centre	Orléans-Tours	18 228	341	58	158	1 795	20 580	
Champagne-Ardenne	Reims	7 980	188	100	-	720	8 988	
Corse	Corse	1 551	92	12	202	78	1 935	
Franche-Comté	Besançon	8 822	173	51	95	1 360	10 501	
Haute-Normandie	Rouen	13 631	320	164	30	1 366	15 511	
Île-de-France	Paris	24 094	454	1 309	-	-	-	
	Créteil	21 376	553	-	-	-	-	
	Versailles	27 967	833	428	-	-	-	
	Total Île-de-France	73 437	1 840	1 737	-	1 882	78 896	
Languedoc-Roussillon	Montpellier	13 295	78	278	456	1 002	15 109	
Limousin	Limoges	3 482	96	68	-	596	4 242	
Lorraine	Nancy-Metz	15 552	304	441	58	1 301	17 656	
Midi-Pyrénées	Toulouse	16 126	594	688	343	1 244	18 995	
Nord - Pas-de-Calais	Lille	18 595	-	-	-	1 708	20 303	
Pays de la Loire	Nantes	28 015	317	-	-	2 590	30 922	
Picardie	Amiens	11 511	630	-	-	1 607	13 748	
Poitou-Charentes	Poitiers	12 695	127	264	496	1 495	15 077	
Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)	Aix-Marseille	20 131	-	-	199	-	-	
	Nice	10 194	-	161	18	-	-	
	Total PACA	30 325	-	161	217	2 852	33 555	
Rhône-Alpes	Grenoble	13 251	173	458	-	-	-	
	Lyon	23 739	439	931	-	-	-	
	Total Rhône-Alpes	36 990	612	1 389	-	3 042	42 033	
France métropolitaine	386 367	6 336	7 788	2 641	33 089	436 221		
Guadeloupe	1 170	13	54	-	151	1 388		
Guyane	292	-	-	-	-	292		
Martinique	1 677	106	-	-	150	1 933		
La Réunion	3 527	-	37	-	348	3 912		
Nouvelle-Calédonie	-	-	-	-	46	46		
DOM et Nouvelle-Calédonie	6 666	119	91	-	695	7 571		
France entière	393 033	6 455	7 879	2 641	33 784	443 792		

[2] Effectifs d'apprentis en CFA sous tutelle de l'Éducation nationale par niveau et diplôme en 2008-2009 (résultats provisoires) (France entière)

	2007-2008	2008-2009	Évolution (%)
CAP + titres homologués	176 058	171 865	-2,4
BEP	43 388	39 950	-7,9
Mentions complémentaires	5 639	5 418	-3,9
Niveau V	225 085	217 233	-3,5
BP + titres homologués	45 900	44 623	-2,8
Baccalauréat professionnel	40 131	41 736	4,0
Niveau IV	86 031	86 359	0,4
BTS	40 424	41 081	1,6
DUT + titres homologués	10 822	10 974	1,4
Niveau III	51 246	52 055	1,6
Ingénieur	9 575	9 577	0,0
Autres	23 098	27 809	20,4
Niveaux II et I	32 673	37 386	14,4
Total	395 035	393 033	-0,5